



MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Ambassade de France au Japon

Tokyo, le 10 juin 2013

Madame, Monsieur,
Chers partenaires universitaires,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la nouvelle campagne de recrutement des Boursiers du Gouvernement Français pour la session 2014-2015.

Ces bourses sont attribuées en concertation avec un jury franco-japonais et constituent un point important pour les échanges universitaires entre la France et le Japon. Grâce à notre coopération fructueuse et à votre soutien sans faille au programme des bourses culturelles financées par le gouvernement français, ce sont 75 étudiants japonais qui ont fait acte de candidature, contre 59 l'année passée. En 2013 aussi, nous comptons sur votre collaboration pour que les meilleurs étudiants du Japon figurent parmi les candidats.

Comme nous l'avons inauguré l'année dernière, les candidats à une bourse culturelle seront présélectionnés sur dossier. Les meilleurs d'entre eux seront convoqués pour un entretien individuel devant un jury au cours duquel ils devront faire une présentation de leur projet universitaire et démontrer la pertinence de leur séjour en France par rapport à leur projet d'études en France. Au cours de cet oral, leurs capacités de communication et d'intégration dans un environnement universitaire français seront également évaluées afin de s'assurer de la bonne adaptation de l'étudiant au système français.

La maîtrise de la langue française reste évidemment préférée, mais pour les candidats à des bourses de niveau licence dans les domaines du droit, sciences économiques ou management et pour ceux souhaitant suivre un cursus en France en langue anglaise, l'entretien oral pourra, à leur demande, se dérouler en anglais. Sous certaines conditions indiquées dans le règlement mis en ligne, il sera possible de passer cet entretien oral par Internet. A partir de cette année, le niveau de langue des candidats sera évalué à partir des résultats obtenus aux certificats de langue (DELFDALF, TCF pour le français, TOEIC, TOEFL pour l'anglais). Vous pouvez consulter l'adresse suivante sur le site de l'Ambassade de France pour obtenir plus de précisions.

<http://www.science-japon.org/bgf>

Je vous remercie une nouvelle fois de votre coopération et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers amis et partenaires universitaires, l'expression de mes salutations distinguées.

Bertrand Fort
Conseiller Culturel
Ambassade de France au Japon

